

**Procès-Verbal
Conseil municipal du
Mercredi 7 février 2024 à 20H30**

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 février à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de Février.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Julien GUYONNEAU, , Denis REVILLARD, Didier ROULIN, Geneviève TISSERAND, Vincent VANHUFFEL, Céline VANOTTI, Jacques MOREL, GILLES FORT, Mme Christine CULOT, Mr Bernard GAUTHIER.

Etaient absents excusés : Mr Benoit MEYER (procuration à Daniel BRANCHER)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme Christine CULOT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation CR de Janvier 2024
2. Urbanisme
3. Cabinet Géomètre : rapport d'intervention parcelles section B 37/21 et 22
4. SDA : résultats et travaux à engager par la commune et le SIVOM en priorité 1
5. RNR des Granges Mathieu et demande de classement
6. CCLL et avis sur le projet de schéma de mutualisation des services
7. ZAER et proposition de zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune
8. Poste et étude sur l'adressage : Bilan
- 9 : Budget et dépenses nouvelles 2024
10. : Repas des ainés et encaissement des chèques des participants
- 11 : Divers : Comité des Fêtes, contrat de services frelons asiatiques, logement de la poste, suppression une classe à l'école maternelle de charnay en septembre 2024

*Le Maire sollicite l'ajout d'un point complémentaire : Présentation de la nouvelle association « l'Invent'terre des Possibles » par Emilie JANSSA et retrait du point 8.
Accord du conseil*

1. **Approbation CR de Janvier 2024**
Approbation par le secrétaire de séance Gilles FORT
2. **Présentation par Emilie JANSSA de la nouvelle association l'Invent'terre des Possibles**
 - Cette association a pour objectif de permettre des rencontres, de partager pour faire évoluer nos pratiques de consommation et nos façons de penser.
 - Le café des petits pas fait partie de cette association
 - Projet de réalisation d'une fresque du climat
 - Le conseil souhaite la bienvenue à cette nouvelle association

3. Urbanisme

- DP : commune de Chenecey : dossier sentiers
- PC précaire de Mr KOELLER : rue des Charrieres : installation d'un mobile home le temps des travaux de construction de maison
- PC : Mr CERCHIARO : rue Combe Marin : Installation d'une piscine couverte
- Permis d'aménager : Commune de Chenecey : Dossier rue de l'Eglise

4. Cabinet Géomètre : rapport d'intervention parcelle communale section B 37 et parcelles privées B 21 et 22 (indivision Gauthier)

- Constat en mai 2023 par la commune d'aménagements qui ont été effectués en dehors des parcelles B21 et B22 pour le plate formage et l'installation d'un hangar agricole
- La commune a sollicité un relevé d'état des lieux des travaux de construction et de terrassement réalisés sans autorisation.
- Une zone a été largement déboisée et terrassée sur les parcelles B n°22 et 37 notamment au nord du hangar.
- Les travaux de terrassement et l'implantation du bâtiment ne respectent pas le parcellaire cadastral.
- 2 décembre 2023 : la 3^{ème} commission s'est déplacée sur site en présence de Stanislas et Robin Gauthier : il a été convenu d'un nouveau bornage pour régulariser la situation
- Le conseil municipal souhaite que les frais de bornage soient pris à la charge de la famille Gauthier compte tenu du préjudice subi par la commune et des frais déjà engagés avec le cabinet de géomètre : 1517 euros HT. (État des lieux). L'ensemble du plan de bornage est estimé à 3081 euros HT

DELIBERATION : Unanimité

5. SDA : résultats et travaux à engager par la commune et le SIVOM en priorité 1

- Le maire et son adjoint exposent les résultats de l'étude de sciences environnement concernant le nouveau schéma directeur d'assainissement.
- Des travaux importants ont été classés en priorité 1 par le Cabinet pour le SIVOM et la Commune.
- Il est à noter que la canalisation de la rue de l'Eglise est à reprendre cette année avant d'effectuer les travaux d'aménagement prévus. (travaux SIVOM)
- Un choix de maître d'œuvre est en cours.
- Rappel transfert des compétences eau et assainissement à la CCLL pour 2026 au plus tard. (les emprunts seront transférés)

6. RNR des Granges Mathieu et demande de classement

- L'adjoint au maire rappelle qu'en lien avec le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, la municipalité de Chenecey-Buillon et la CPEPESC Franche-Comté, association gestionnaire de sites protégés en faveur des chauves-souris, ont examiné la faisabilité d'intégrer le Gouffre des Granges Mathieu dans le réseau des Réserves Naturelles Régionales Cavités à chiroptères.
- Suite à la réunion de concertation du 17 mai 2023 à Chenecey-Buillon, le dossier relatif au classement du site en Réserve Naturelle a été élaboré en intégrant au possible les différents avis formulés. Il est ainsi proposé une extension du périmètre de la Réserve Naturelle Régionale existante « Grotte de Chenecey », au Gouffre des Granges Mathieu.
- Le classement proposé est de 15 ans pour les 2 cavités à compter de 2024. Il est rappelé que le classement de la Grotte à l'Ours a été effectué en 2017.
- **DELIBERATION : 1 abstention et 12 pour**

7. CCLL et avis sur le projet de schéma de mutualisation des services

- Le maire rappelle que la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités à introduit l'obligation pour le EPCI de rédiger un rapport relatif aux mutualisations entre les services de l'EPCI et les services des communes membres.
- Ce projet de schéma est à mettre en œuvre pendant la durée du mandat et doit être transmis au conseil municipal de chaque commune avant d'être approuvé ensuite par le conseil communautaire.
- **Délibération : le conseil a donné à avis favorable à l'unanimité au projet de schéma de mutualisation présenté par la CCLL le 11 décembre 2023**

8. Poste et étude d'adressage : point reporté

9. Budget et dépenses nouvelles

Le maire sollicite le conseil pour engager les dépenses nouvelles urgentes d'investissement
Tableau :

Délibération : Unanimité

10. ZAER et proposition de zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune

- Le maire rappelle que l'article 15 de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAER)
- Ces ZAER aident à identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie....)
- Après discussions, la commune souhaite retenir les centrales hydroélectriques de son territoire en zone d'accélération.
- Un registre sera mis à disposition du public en mairie jusqu'au 15 mars 2024 afin de permettre aux habitants de faire part de leurs remarques.
- **Délibération : Unanimité**

11. : Repas des ainés et encaissement des chèques des participants

- Le maire propose l'encaissement de 3 chèques de 30 euros de participation au repas des ainés pour des accompagnants.
- **Délibération : Unanimité**

12. Bail logement la Poste

- Mr Walter par courrier en date du 1^{er} février informe de son souhait de quitter le logement situé 9 Grande rue au 30 avril 2024.
- **Délibération : accord du conseil à l'unanimité**

13 Divers : Comité des Fêtes, contrat de services frelons asiatiques, suppression une classe à l'école maternelle de charnay en septembre 2024

- Le comité des fêtes demande l'autorisation d'organiser un marché d'artisans et de créateurs le 27 avril sur le site du terrain de boules et de jeux. Une guinguette serait également mise en place : accord du conseil tout en conservant l'emplacement des jeux avec possibilité d'occuper le premier terrain en démontant une partie du grillage pour accueillir les exposants.
- Contrat entreprise Le Guépier de St Vit pour l'année 2024 : 656,50 euros annuel afin de détruire les nids de frelons asiatiques et d'hyménoptères/ possibilité pour les particuliers d'obtenir une remise de 10 euros sur leur prestation
- Compte tenu de la baisse des effectifs pour la rentrée 2024/2025, l'inspection académique annonce une fermeture de classe pour la prochaine rentrée.
- Mise en place de deux nouveaux transfo par le SYDED sur le secteur FOITEY afin de renforcer le réseau électrique.

Mme CULOT Chantre
Secrétaire


Clôture 22H20

Le Maire

Le Maire,
Laurence BREUILLOT

